



**Université des Antilles et de la Guyane**  
Division de la Scolarité  
Campus de Fouillole - B. P. 250 - 97157 Pointe à Pitre Cedex  
Tél. : 05 90 48 90 00 Fax 05 90 91 06 57

## **LES INSCRIPTIONS 2004/2005**

### **INSCRIPTION PEDAGOGIQUE**

Que ce soit votre première inscription ou une réinscription à l'Université des Antilles et de la Guyane, nous vous rappelons que cette procédure comporte deux formalités à remplir :

1. une inscription administrative
2. une inscription pédagogique

Ces deux formalités sont OBLIGATOIRES.

Vous venez d'effectuer votre inscription administrative, vous devez donc, dans les meilleurs délais procéder à votre inscription pédagogique. Cette inscription se fait au secrétariat de l'Unité de Formation et de Recherche (ou de l'Institut) au titre de laquelle vous vous êtes inscrit.

#### **CAS PARTICULIERS :**

Si vous êtes domicilié dans un département autre que celui où est située l'Unité de Formation et de Recherche ou de l'Institut de votre choix :

##### **Exemple 1 :**

domicilié en Martinique et inscrit à l'UFR Sciences Exactes et Naturelles située en Guadeloupe.

##### **Exemple 2 :**

domicilié en Guadeloupe et inscrit à l'UFR des Lettres et Sciences Humaines située en Martinique.

Vous devrez effectuer votre Inscription Pédagogique auprès du Secrétariat de votre UFR dès votre arrivée dans le département siège de l'UFR ou encore vous présenter à leur Antenne :

Département Scientifique Interfacultaire (DSI) Campus de Schoelcher en Martinique pour les Inscriptions en Sciences Exactes et Naturelles.

Antenne de l'UFR des Lettres et Sciences Humaines - Immeuble Laaland - Bergevin à Pointe à Pitre pour les inscriptions en Lettres Sciences Humaines.

**Le service des inscriptions**